

ABONNEMENT.

SAUMUR :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

PARIS :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

ON S'ABONNE :
 A SAUMUR :
 Chez tous les Libraires.
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A. EWIG,
 Rue Talbott, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames 30
 Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 12 Juillet 1877.

Chronique générale.

La grosse affaire du jour est l'action judiciaire intentée contre M. Ordinaire par le syndicat de la faillite Giraud, de Lyon. Le résumé, que nous donnons plus loin, nous apporte des révélations curieuses qui mettent en jeu M. Gambetta et d'autres membres de la commission du budget.

« M. PHILIPPART, — est-il dit dans une des lettres de M. Ordinaire, — a obtenu TOUS SES CHEMINS DE FER par Gambetta, président de la commission du budget. »

On verra, dans ces lettres, que les républicains qui prétendent aujourd'hui, sans en croire un mot, que l'avènement d'un cabinet conservateur pouvait avoir pour conséquence de nous entraîner dans une guerre avec l'Allemagne, regardaient la guerre comme inévitable au mois de novembre 1876, alors qu'eux-mêmes étaient au pouvoir.

« ... M. Thiers, écrivait à cette date M. Ordinaire, disait encore hier que LA GUERRE ÉTAIT CERTAINE. »

Malgré ces faits qui sont probants à un haut degré, les radicaux, il faut s'y attendre, continueront à éditer leurs mensonges. Pour se faire réélire, ils sont obligés de mentir. Ils leur faut répéter, quoiqu'ils n'en croient rien eux-mêmes, les bourdes les plus invraisemblables. Il leur faut crier sur les toits que les affaires ne vont plus et que la guerre est imminente; mais leur grand cheval de bataille, c'est le cléricalisme: si les conservateurs triomphent, la dime et les droits féodaux seront rétablis, le pauvre peuple sera courbé sous le joug des nobles et des curés, etc., etc. Voilà les bourdes qu'avec plus ou moins d'adresse ils

sont obligés de servir chaque jour à leurs électeurs!

Ce qu'ils ne disent pas, c'est que les 363 font cause commune avec le radicalisme le plus communard, à telles enseignes que Rochefort, dans son *Mot d'ordre*, leur a donné le satisfecit le plus complet; ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'il y a parmi eux des hommes qui, au nom de la liberté, ont mis le pied sur toutes les libertés, des hommes comme Gambetta, qui a supprimé le suffrage universel, usurpé les fonctions de ministre de la guerre et de ministre de l'intérieur, qui a coûté à la France la Lorraine et trois milliards, et comme Crémieux, qui a fait enlever de leur siège, par des gendarmes, des magistrats inamovibles! Voilà ce qu'ils ne disent pas!

Mais nous les démasquerons et nous montrerons ce qu'il y a de honteux dans cette solidarité qui unit aujourd'hui les hommes les plus divisés d'opinion dans une haine commune contre le Maréchal.

L'impartialité nous fait un devoir de constater que la *République française* condamne énergiquement la conduite scandaleuse de M. Ordinaire; elle proteste également contre l'abus que celui-ci aurait fait de certains noms républicains, notamment des noms de MM. Gambetta, Thiers et Waddington. Sa protestation toutefois semble manquer de vigueur et de précision. Mais le verdict de la *République française* sera-t-il ratifié par les radicaux lyonnais? Ceux-ci consentiront-ils à amoindrir la liste déjà si éprouvée des 363? Nous ne tarderons pas sans doute à être édifiés à cet égard.

La circulaire qui suit, quoique datée du 4^{er} juin, n'a été livrée à la publication que ces jours-ci :

« Monsieur le préfet,
 » Il résulte des renseignements qui m'ont été donnés depuis mon entrée au ministère qu'un certain nombre de fonctionnaires de l'enseignement, tels qu'inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, commis d'ins-

pection, se seraient parfois écartés de la réserve qui leur est commandée par leurs fonctions. Tels d'entre eux auraient, me dit-on, pris dans le département une attitude politique de nature à vous créer aujourd'hui des difficultés. Il me paraît nécessaire de porter remède à cette situation partout où elle existe.

» Je vous prie, après vous être entouré des plus sérieuses informations, de vouloir bien m'éclairer sur l'attitude et les actes des divers fonctionnaires de mon administration en m'adressant sur chacun d'eux une note motivée et, s'il y a lieu, des propositions.

» Je désire recevoir ces documents dans le plus bref délai.

» Agréez, etc.
 » Le ministre de l'instruction publique et des cultes,
 » JOSEPH BRUNET. »

Le *Soir*, journal officieux, publie l'information suivante :

« Plusieurs journaux parlent du voyage du Maréchal dans le centre et le midi de la France. Il est exact, en effet, que le Maréchal a l'intention de faire un voyage de ce genre, mais l'itinéraire n'est pas encore fixé. »

M. le préfet du Loiret vient d'adresser aux sous-préfets et maires de son département une circulaire pour leur rappeler qu'aux termes de l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 1873, les présidents de distributions de prix doivent être désignés par les préfets et qu'aucun discours ne peut être prononcé dans ces fêtes scolaires sans avoir reçu au préalable l'approbation du président.

Le ministre de l'intérieur a fait saisir dans tous les kiosques une carte de France où le dernier vote de l'Assemblée était figuré par des couleurs différentes.
 Les 363 arrondissements des signataires de l'ordre du jour étaient teintés en rouge.

On dément les bruits propagés par plusieurs journaux d'une circulaire que M. Thiers adresserait prochainement aux électeurs du 9^e arrondissement de Paris. Cette circulaire, si elle est rédigée, ne sera publiée qu'à l'ouverture de la période électorale et n'aura pas, ainsi qu'on l'a dit, un caractère général qui en ferait une sorte de manifeste aux électeurs de toute la France.

En dehors des mouvements judiciaires parus depuis le 16 mai, on annonce que dans les conseils du gouvernement on prépare un travail relatif au personnel des justices de paix. Un remaniement important va être fait et sera publié au premier moment au *Journal officiel*.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'acclimatation à Paris, vient de partir pour Marseille. Il doit avoir une entrevue avec M. le maire pour l'entretenir de la proposition qu'il a faite, il y a quelques mois, à la commission municipale, au sujet de la transformation du jardin zoologique de cette ville en succursale du Jardin d'acclimatation de Paris.

Le général Tottleben visite en ce moment toutes les côtes de la Finlande pour les mettre en état de défense. Tous les rivages de la Baltique, depuis Kronstadt, qui défend les abords de Saint-Petersbourg, jusqu'à l'extrémité nord, sont couverts d'ouvrages et garnis d'artillerie pour les protéger contre les attaques d'une flotte.

L'apparition de la flotte anglaise à Besika doit-elle faire renaitre les craintes d'intervention et rouvrir à la diplomatie une période de négociations? On serait tenté de le croire en voyant les précautions que prend

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SERMENT DES PETITS HOMMES

V.
 LE SERMENT DES PETITS POLONAIS.
 (Suite.)

Voici comment les voyageurs y parvinrent : ils creusèrent un trou dans la terre et le remplirent de branches, de feuilles et de glands secs, y mirent le feu qu'ils firent jaillir en frappant deux cailloux l'un contre l'autre; et par dessus la flamme, quand elle devint moins ardente, ils posèrent le canard qui ne manqua pas de rôtir presque aussi bien que les font rôtir les mères et les nourrices : même, selon Gasper, un des narrateurs qui avaient édifié Paraska, le canard leur parut meilleur sans pain qu'avec du pain, qu'ils manquaient absolument dans la forêt.

leurs pieds le pain dur et noir si peu fait, selon lui, pour alimenter de si fines créatures.

On étendit le repas sur une masse de cresson qui servit de nappe et d'assaisonnement de haut goût; tout fut mangé pour attendre patiemment le soleil que l'aurore annonçait dans les branches.

Ce fut ainsi que le bûcheron les retrouva tout à fait réveillés par l'appétit et le chant des oiseaux, autour du feu mourant, et buvant à plat ventre l'eau de la source qui lui servait souvent de cabaret à lui-même.

Il ne reconnut pas sans un peu de regret qu'il n'avait tant redouté que des écoliers vagabonds. Mais tout désenchanté qu'il fût de ne trouver en eux ni des anges, ni des magiciens, il leur offrit de bon cœur quelques pommes vertes que la circonstance fit trouver douces.

Léonard seul, plus près de l'âge nourri de lait, se hâta de retirer ses dents agacées de la pomme dure et âpre qu'il jeta loin de lui.

Roudolf, l'ayant blâmé, la releva, et la mordit toute vive, en disant :

— Merci, pomme verte; car j'ai soif, et tu me donnes à boire!

Comme ils commençaient tous à sentir l'attrait invincible du retour au foyer, ils apprirent qu'ils étaient à cinq lieues du grand bourg de Podhaïtzy.

— Adieu, bûcheron, dirent-ils en lui serrant les mains par gratitude du miracle du canard, garde

notre bénédiction, puisque nous n'avons pas autre chose à te rendre; mais ce sera plus tard. Si tu as des enfants, ils seront nos amis. En as-tu, des enfants, bon bûcheron?

— Oui, répondit le paysan, subjugué par la grâce commanderesse de ces petits hommes errants; j'ai un enfant bûcheron comme moi, et pauvre comme son père.

— Les oiseaux des champs ont le bon Dieu pour maître d'hôtel, répartit Roudolf, laissant aller sa langue biblique, tandis que ses jeunes camarades l'écoutaient gravement.

Après quoi le singulier garçon, ayant tenu son front sous sa main, ajouta comme soufflé par ce qu'il croyait entendre dans ses oreilles :

— Écoute! cette forêt portera bonheur à qui travaillera parmi les arbres que tu vois : quand on entendra parler de guerre jusque dans ta cabane, viens sous les pins et les chênes marqués d'une lettre qui va grandir avec eux. Il faudra prier alors, bon bûcheron, car ce sera la fête des morts!

Le bûcheron se découvrit involontairement.
 — Tiens, ajouta Roudolf, en se découvrant lui-même, prends ma tchapka pour la donner à ton enfant; c'est un gage qu'il sera libre un jour comme nous.

Sur quoi, touchant ses trois compagnons de sa branche de saule, il les fit passer devant lui comme un jeune berger dirige ses chers et dociles agneaux.

Le bûcheron, les ayant conduits sur le bord de la forêt, les suivit des yeux autant qu'il put les apercevoir, et demeura longtemps pensif, demi-soucieux, demi-content de cette rencontre qui faisait luire quelque chose dans son pauvre avenir.

Remis en route et dans le droit chemin par ses instructions, les enfants marchèrent jusqu'au soir sans prendre aucune nourriture, tantôt d'une force renouvelée par l'approche de leur maison, tantôt ralenti par l'appréhension de l'accueil irrité des parents, mais toujours ignorants des larmes que l'on versait pour eux.

Étrange mystère, les enfants ne savent jamais que les reproches de leurs parents ne sont que des pleurs qui leur disent : Je l'aime!

Par deux fois, Gasper et Léonard, les moindres d'âge et de force, fléchirent sur l'herbe des sentiers et des rudes passages; car leurs pieds s'étaient gonflés dans les souliers durcis qu'ils avaient gardés toute la nuit. Roudolf les prit tour à tour dans ses bras.

— Car il est rigide, c'est vrai, mais fort et charitable comme saint Christophe, dit la nourrice en s'interrompant pour reprendre haleine, de peur que l'attendrissement ne l'empêchât de finir son récit. Ce pauvre grand roux, donc, reprit-elle après avoir surmonté son émotion, ce hardi Roudolf qui est toujours là devant vous muet comme un poisson, mais qui ne passe pas un jour sans trouver

la Russie et les projets d'entrevue des trois empereurs.

La municipalité de Perpignan vient d'être révoquée. Le conseil a été remplacé par une commission municipale.

Une dépêche de Berlin, que publie le *Morning Post*, rapporte qu'on dit que M. de Bismarck cherche l'appui des grandes puissances pour réclamer en leur faveur le droit de veto dans l'élection d'un Pape.

Le gouvernement espagnol a fait beaucoup de bruit de l'amnistie qu'il accordait aux réfugiés carlistes. Devant ses déclarations, plusieurs officiers internés en France avaient cru pouvoir se fier à la parole du cabinet de Madrid et étaient rentrés dans leur patrie. Ils ont eu à se repentir de leur trop grande confiance, à en juger par cette lettre d'un lieutenant-colonel, originaire de la province de Léon, et qui était interné dans une de nos villes de l'Ouest. Il rentra en Espagne, il y a environ six semaines; voici ce qu'il écrit aujourd'hui :

« Je suis ici incognito, car peu de jours après mon arrivée de France on a prétexté que je conspirais contre le gouvernement de D. Alphonse. On m'a confisqué mes biens qui, jusqu'à présent, étaient seulement séquestrés, et on m'a envoyé en exil dans la province des Asturies. Comme on a vu que j'avais là des amis et des sympathies, on m'a transporté en Galicie. Je ne sais si le jour où j'y penserais le moins on ne m'enverra pas à Fernando Pó. Que Dieu me donne patience et résignation pour supporter tant d'infortunes; car, après m'avoir réduit à la misère, on me tient prisonnier et éloigné des amis qui pourraient me secourir. »

Cette lettre donnera à réfléchir aux malheureux officiers de Don Carlos, en ce moment internés en France. Si l'amour du pays natal les pousse à rentrer en Espagne, celui de la liberté doit les retenir. En tout cas, ils doivent être édifiés sur le sort que leur réserve M. Canovas.

Tripotages républicains.

M. Rolland, syndic de la faillite Giraud, contre M. Ordinaire.

M. Francisque Ordinaire, ex-député du Rhône, qui s'est fait une petite célébrité politique, grâce à la ferveur de ses opinions radicales, est en train de se faire encore une célébrité judiciaire.

Aussi mauvais payeur que zélé emprunteur, criblé de dettes et de protêts, M. Ordinaire employait à des spéculations de Bourse les quelques loisirs que lui laissaient les persécutions de ses nombreux créanciers et ses « travaux » parlementaires.

Est-il possible d'avoir plus de malchance que ce pauvre M. Ordinaire, ex-député ré-

publicain du Rhône et signataire du manifeste des 363? Samedi, au moment même où le tribunal de la Seine jugeait un petit procès avec un garçon d'hôtel de Saxon (Suisse), lequel lui réclamait 2,200 fr. qu'il lui avait prêtés et qu'il ne pouvait revoir, la première chambre civile de Lyon évoquait à sa barre l'affaire Giraud.

Qu'est-ce que l'affaire Giraud? M. Francisque Ordinaire avait emprunté à M. Giraud, banquier à Lyon, une somme de 32,000 fr., garantie par un billet sur lequel M^{me} Ordinaire avait apposé sa signature.

Un beau jour l'on apprit que M. Giraud avait pris le train de Genève. La faillite fut prononcée et un syndicat organisé.

Ce syndicat réclame aujourd'hui à M. Francisque Ordinaire une somme de 40,000 francs pour sa part des mauvaises affaires de la banque, plus une somme de 32,000 francs du billet souscrit par lui.

Au cours du procès, il a été question de certaines lettres adressées par M. Ordinaire à M. Giraud, lettres dans lesquelles se trouvent des révélations piquantes sur les menées financières qui ont amené la déconfiture du susdit Giraud.

Tout préambule serait inutile. Les lettres que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs expliqueront suffisamment l'affaire.

« Versailles, le 28 juillet 1876.

» Cher monsieur,

» Nous avons l'occasion unique, sûre, de gagner cinq cent mille francs d'ici fin août. J'ai vu hier un administrateur de la Franco-Hollandaise et Laurier, qui a placé pour directeur dudit établissement son ancien secrétaire.

» De plus, j'ai consulté Gambetta qui EST INTERESSÉ DANS L'AFFAIRE. Il faut, et ils sont tous prêts pour cela, que la Franco-Hollandaise ait dépassé le cours de 500 fr. le 7 septembre, jour de la réunion des actionnaires. Philippart, PAR GAMBETTA, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU BUDGET, a obtenu tous ses chemins de fer. Les renseignements que je vous donne sont d'une absolue certitude. Le mouvement de hausse dû dans ce moment à la spéculation à un peu surpris les directeurs de la F. H. Mais ils soutiendront les cours dans les prix actuels jusqu'après la liquidation, c'est-à-dire trois ou quatre jours; puis, le mouvement ascensionnel se déclarera en août pour ne pas s'arrêter. Tenez cela POUR CERTAIN.

» Il faut donc agir sans perdre une minute et progressivement arriver à en acheter sans tapage 5,000 — sur lesquels je demanderai un TIERS du bénéfice.

» En présence d'une affaire pareille, ne présentant aucun *alea*, je vous conseille d'abandonner l'affaire sur le Turc, si vous l'avez commencée. Sinon, au premier bénéfice liquidez-la. Nous tenons une fortune. Voyez Giraud auquel j'écris deux mots et entendez vous avec lui pour les voies et moyens.

» Bien à vous,

» F. ORDINAIRE.

» Je compte sur vous fin de mois. »

« 2 novembre.

» Mon cher Giraud,

» Je viens de prendre des renseignements sur l'affaire qui nous préoccupe. Je suis sûr que l'événement est prochain, avant quatre ou cinq jours. Philippart est allé se plaindre avec son consul des lenteurs apportées. Il est assigné à nouveau pour demain, et on nommera un séquestre pour liquider immédiatement judiciairement le procès civil entre Martin et la Hollandaise. Le procès vient lundi; par conséquent cela brûle. Ne perdez pas patience et ne vous étonnez pas de la hausse d'aujourd'hui; c'est le résultat de la hausse générale, qui, je crois, n'est que fictive, attendu que M. THIERS DISAIT ENCORE HIER QUE LA GUERRE ÉTAIT CERTAINE. Point d'impatience: nous allons toucher au but.

» Bien à vous,

» FRANCISQUE ORDINAIRE.

» La commission rogatoire est nommée et les mandats sont signés (officiel). »

Il ne faut pas oublier que cette lettre a été écrite le 2 novembre 1876, c'est-à-dire à l'époque où les républicains étaient les maîtres incontestés du gouvernement. Or, à cette date, M. Ordinaire regardait, d'après M. Thiers, la guerre comme certaine; et cette certitude était telle à ses yeux, qu'il fondait ses calculs de spéculateur sur cette éventualité. Ce qui n'a pas empêché les mêmes républicains de répéter, depuis cetemps, mais évidemment sans en croire un mot, que la paix ne pourrait être compromise que par l'avènement des conservateurs.

« 3 novembre 1876.

» Mon cher Giraud,

» J'ai reçu votre lettre et votre dépêche, et j'y fais droit; mais, pour Dieu! tenez l'affaire Martin. Elle est sûre pour demain, c'est-à-dire au reçu de ma lettre.

» Votre FRANCISQUE.

» Je vous enverrai le mot que j'ai reçu ce matin à neuf heures, en coupant la signature. »

Quel était ce mot? C'est ce qui ne ressort pas des autres pièces.

« 4 novembre 1876.

» Mon cher Giraud,

» Je suis occupé à créer toute une organisation pour marcher sûrement et nous mettre à même de nous refaire. Je serai sous peu absolument prêt; mais il faut que vous m'adressiez sans retard une somme de cinq mille francs, qui m'est indispensable pour mener à bien cette entreprise. Vous voyez ce qu'il en est; vous avez pu en juger vous-même.

» Votre FRANCISQUE. »

« 15 novembre 1876.

» Mon cher Giraud,

» J'ai reçu votre lettre ce matin et nous arrêterons nos comptes avec les pièces officielles, car il doit y avoir dans cette liquidation une petite partie... sur le mois passé.

VI.

LE VIEUX PATER-NOSTER.

Le lendemain, de bonne heure, M. Sipallo sortit pour une cause importante. Il courait féliciter ses voisins, les trois pères bouleversés comme lui la veille, et saluer les mères dont les yeux n'étaient plus rouges et n'éclataient plus que d'espérance. Ils avaient à se dire entre eux: « Courage! la Pologne vivra; nous avons des enfants! » Ils avaient à se recommander à tous la douceur, la force et la sérénité.

Durant ce temps, Léonard dormait encore. Jamais on ne l'avait réveillé avant que la nature ne lui eût dit: « Voilà le jour, lève-toi; prends tes bottines et marche! » Ce jour-là, en partant la main à son front pour saluer son Créateur, il se sentit pesant de corps, l'esprit étonné et chargé de mille rêves, où la forêt, la source aux poissons vifs, le bûcheron, le canard sauvage, et les cris héroïques qu'il avait poussés, l'empêchèrent d'abord de se croire dans son propre lit.

Par degrés pourtant, ses souvenirs se rangèrent avec un peu d'ordre devant lui. Il reprit ses habits bien brossés, des bas renouvelés et doux, des souliers qui n'étaient pas rompus comme ceux qui le blessaient sur le grand chemin, et qu'il aperçut,

» J'ai une ferme confiance dans l'affaire de Martin; à condition de pouvoir maintenir la position; d'autres vont se présenter, et je m'abouche en ce moment avec les princes de la finance. Néanmoins, comme je vous l'ai écrit hier, il est indispensable de faire certaines dépenses que je ne puis vous indiquer par lettre et qui nous assureront un succès certain. Voyez si cela est possible, et j'estime grosse fortune. Rien ne se fait sans argent. En attendant, je dois vous prévenir que le... lieu de... sur l'Italien, en hausse dès aujourd'hui.

» A vous,

» F. ORDINAIRE. »

Cependant Giraud se fait tirer l'oreille pour envoyer les 5,000 fr. réclamés; M. Ordinaire lui envoie ce rappel de fonds :

« 17 novembre 1876.

» Mon cher Giraud,

» Il n'y a rien de perdu. On fait des efforts surhumains pour élever les cours et on ne peut y parvenir malgré certaines complications. Il n'y a aucun danger.

» Je vous ai parlé dans mes lettres précédentes d'une organisation que j'organise (sic) pour différentes affaires, près de différents journaux et de différentes (!) personnalités. J'ai demain rendez-vous avec P. Je dois voir d'autres personnes que je ne puis nommer ici. Mais, comme je vous l'ai dit, pour mener à bien l'entreprise auprès de certains subordonnés, il faut absolument le nerf de la guerre. JE VOUS L'AI DEMANDÉ DEUX FOIS. Voyez à agir, que nous remotions promptement en selle.

» Votre FRANCISQUE.

» Je crois à une surprise sur les rentes et l'Italien. »

Hélas! malgré ces appels éloquentes, l'entêté Giraud ne se presse pas d'envoyer les 5,000 fr. destinés au trafic des consciences projeté par M. Ordinaire. Celui-ci revient à la charge :

« Mardi.

» Mon cher Giraud,

» Votre obstination à ne pas m'envoyer les cinq mille francs que je vous ai demandés pour nos affaires nous fait perdre plus de deux cent mille francs, parce que j'aurais été prévenu de la baisse considérable du Foncier et de la Hollandaise... Enfin!... Mais, en tout cas, rien n'est perdu si, courrier par courrier, vous m'envoyez cela; car il y a beaucoup à faire, suivant les décisions de la commission, avec laquelle j'ai dîné, ainsi que je l'ai écrit à Piraud.

» Pour être renseigné avant tout le monde, il faut que J'AVANCE CETTE SOMME A UNE PERSONNE dont je ne puis dire le nom. IL Y A UN COUP ÉNORME À FAIRE DE SUITE. Notre affaire du Mobilier s'améliore de plus en plus, et tous les renseignements que j'ai recueillis me font espérer un gros bénéfice.

» J'attends avec impatience.

» Votre FRANCISQUE. »

une idée, et une belle! voyant que les enfants mièvres ne pouvaient plus se tenir, refusant de remonter dans ses bras pour ne pas l'écraser, les a très-bien rapportés jusqu'au bourg, d'une manière à les réjouir et à se soulager lui-même; tellement que ce serait à l'embrasser, s'il n'était pas juste de le battre d'abord pour nous avoir fait mourir d'inquiétude.

— Comment a-t-il fait? demanda curieusement M^{me} Sipallo, qui brûlait de reconnaissance pour Roudolf.

— Voilà ce qu'il a fait, reparla Paraska, en entretenant fortement sa main à celle de sa maîtresse, et démontrant l'espèce de palanquin formé par deux bras fortement tendus, qu'ils avaient recouverts avec la lévite longue et moelleuse de Roudolf; l'autre bras était celui de Baltzar, plus robuste et plus carré que mon bahut de frêne. Madame comprend bien qu'ils les portaient ainsi comme sur un banc, une balançoire solide et commode, et que cette invention les rendait joyeux et fiers, comme s'ils rentraient en triomphe dans le bourg. Aussi, voilà que Marinovitch, l'étainier, n'a pu s'empêcher de leur crier de sa porte: « Où allez-vous, les effarés? On dirait que vous portez le vin du paradis. » Et le petit Gasper dit lui-même à sa mère que c'était en effet à se croire dans la voiture du paradis.

Durant ce récit, que le père de Léonard se gar-

rait d'interrompre, voyant évidemment que c'était le jour de Paraska, il l'écoutait comme affamé d'apprendre les moindres particularités d'une telle faute, car elle lui paraissait renfermer un oracle.

Cette perspective de liberté féconde élargissait son cerveau et s'y reflétait comme dans une chambre noire. Sa bien-aimée Pologne, sortant du sépulcre, en était éclairée, et ces visions rayonnantes, allumées par la main d'un enfant, son enfant! le faisaient frissonner immobile sur sa chaise.

Il se passe de grandes choses sous le front des hommes que l'on croit abattus par l'esclavage et courbés sous le sabre.

Paraska, comme ivre de sa parole, l'entrecoûtait elle-même, ne pouvant plus tranquilliser sa joie. Elle se levait pour rien; elle allait et venait dix fois de la table où rien ne manquait, à l'armoire où rien ne restait, et elle en rapportait un verre, une tasse vide dont personne n'avait besoin. Mais, pour y prendre garde, l'esprit des maîtres était trop tendu vers l'avenir. Le chef de famille y dirigeait ses flèches, en songeant à Guillaume Tell, et toutes ses flèches portaient, toutes siffaient victorieuses sur la tête de Léonard, et Léonard qui lui paraissait grand!... et libre au bout de l'horizon.

comme une enseigne informe d'école buissonnière, dans le coin sombre où Paraska les avait provisoirement relégués.

Alors il se ressouvint de tout avec un soupir aussi profond que la forêt qu'il ne devait oublier de sa vie.

Un grand seau d'eau, brillant au milieu de la chambre, l'attira puissamment et le rendit à l'usage de ses habitudes les plus chères, l'ablution par le matin. Il plongea sa tête et sa poitrine dans le seau d'eau fraîche, comme un oiseau se précipite pour éteindre la soif de son corps dans la petite fontaine étalée au milieu de sa cage.

En s'essuyant au linge imprégné de bonne lessive et de mélilot des champs, il se rendit compte que Paraska seule pouvait préparer un linge si blanc, et que lui seul pouvait y reconnaître Paraska.

— Non! pensait-il, en faisant jaillir de l'eau sur sa tête et alentour, il n'y a pas de maison qui sente bon comme la maison de mon père, il n'y a pas! et la maison de mon père, c'est la maison de Paraska, et la maison de mon père, c'est la maison de Paraska, parce que je suis Léonard Sipallo, et parce que je ne suis pas un petit gentilhomme étranger, mais un petit seigneur inconnu... non, non, non! n'aurait-il en attachant ses bons souliers luisants, si m'en vais bien le dire à Paraska.

(La suite au prochain numéro.)

Puis, survient la lettre suivante au « cher Giraud » sur beau papier officiel, illustré de l'en-tête parlementaire :

Versailles, 25 nov. 1876.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Mon cher Giraud, J'ai rendez-vous ce soir, à cinq heures, pour notre affaire, et je vous écrirai de suite. Je dîna mercredi chez Guyot-Montpayroux avec Philippart et Pascal Duprat. Ce sera fort intéressant; mais songez à ma demande : IL SERAIT FORT IMPORTANT POUR NOUS QUE CELA SOIT FAIT AVANT LA CONVERSATION QUE J'AURAI AVEC CES MESSIEURS.

» Votre Fr. »

Giraud serre toujours les cordons de sa bourse.

Alors M. Ordinaire a recours aux grands moyens : il invoque sa qualité de député et vanne les services que lui permet de rendre sa situation parlementaire.

« Mercredi.

Mon cher Giraud,

Réfléchissez bien à ce que je vous ai demandé. Ce n'est pas pour moi, c'est pour être à même d'être renseigné A LA CHAMBRE D'AVANCE SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER nommée hier. JE CONNAIS INTIMEMENT LE RAPPORTEUR et il faut aussi que j'agisse après renseignements dans la presse, c'est urgent, et je ne puis rien faire sans vous. J'ai écrit hier à Piraud et lui ai parlé de Martin. C'est une affaire de patience.

» A vous,

» FRANCISQUE.

Vous voyez que sur l'Italien mes prévisions se réalisent. Mais maintenant il faut attendre, et, à la fin de ce mois ou les premiers jours du mois prochain, nous agirons.

Mais M. Ordinaire ne s'en tient pas là; il a manigancé une petite interpellation qui, à son dire, doit bouleverser toutes les valeurs de Bourse, et il écrit à l'obstiné Giraud :

« 31 décembre 1876.

Mon cher Giraud,

Tout ce qu'il était possible de faire a été fait : interpellation d'accord avec le ministre qui, au dernier moment, s'est à moitié retourné — article dans le Figaro d'hier, — article en première page dans le Courrier de France, etc., etc.

Maintenant quelle sera l'impression sur la Bourse? J'ai chargé Paul et B... de s'en informer et ils doivent vous écrire aujourd'hui même à ce sujet, étant plus compétents pour savoir ce qui s'y dit et ce qu'on y fait que moi.

» Votre FRANCISQUE.

» Ci-joints les notes du Journal officiel. »

L'interpellation dont il est question dans cette lettre ne peut être que celle de M. Pascal Duprat sur la situation des petites compagnies de chemins de fer.

Cependant les affaires de la maison Ordinaire et Giraud ont mal tourné; M. le député adresse à son malheureux associé cette lettre pleine d'une amère tristesse :

« 13 janvier 1877.

Mon cher Giraud,

J'ai reçu votre lettre. Si je ne vous ai pas écrit, c'est que Paul, que j'ai vu tous les jours, s'est chargé de vous envoyer à chaque courrier une lettre explicative. Je ne l'ai pas vu hier; mais avant-hier, lorsqu'il m'a annoncé que vous lui aviez confié l'autorisation d'agir pour vous, je lui ai dit de liquider le Foncier — et il m'a promis de le faire. Je ne suis donc pas inquiet sur la hausse, vous devez être paré. Je suis très-occupé en ce moment et je fais tous mes efforts pour vous sortir et moi également du pétrin où nous sommes tombés d'une façon inexplicable par suite de quiproquos.

» A vous,

» F. »

Voilà ce que c'est que de ne pas savoir s'entendre. Par suite de quiproquos, l'obstiné Giraud a été contraint d'aller faire en Suisse une excursion forcée, et « son modeste somme de 72,000 fr. M. Ordinaire n'a pas fait plaider.

Le tribunal a renvoyé à samedi prochain le prononcé de son jugement.

Guerre d'Orient.

Vienne, 10 juillet.

Un engagement très-sérieux a eu lieu sur la rive droite du Danube, du côté de Schumla. Les Russes auraient éprouvé des pertes considérables. On parle d'un général russe tué des mains du chef Tscherkesse Mehemed. Un grand nombre d'officiers auraient été mis hors de combat.

Tiflis, 40 juillet.

N'ayant pas assez de troupes à sa disposition pour investir complètement la ville assiégée et constituer une armée d'observation capable de résister aux forces turques réunies, le général Loris Mélikoff a cru devoir se retirer à quelque distance de Kars et occupe une position très-forte que les Turcs n'osent pas attaquer.

Aussitôt après avoir reçu les renforts qui arrivent à marche forcée, les Russes reprendront l'offensive.

Bucharest, 11 juillet.

Le plan de campagne des Russes se dessine de plus en plus.

Disposant de forces bien supérieures à celles des Turcs, les Russes s'avancent, laissant en arrière des corps de troupes pour masquer les places fortifiées et en faire le siège régulier.

Ce plan de campagne exige que l'on n'éprouve aucun échec sérieux.

L'état-major russe est plein de confiance, et dans nos cercles militaires on ne met pas en doute que les Turcs, qui ont une véritable valeur en tant que soldats, mais sont très-mal commandés, ne soient forcés de reculer pour couvrir la ville d'Andrinople sous les murs de laquelle se livrera une dernière bataille, à moins que certaines éventualités ne viennent à modifier la position respective des belligérants.

Chronique Locale et de l'Ouest.

INCENDIE DU QUAI DE L'ÉCOLE.

Ce matin, vers une heure et demie, un violent incendie s'est déclaré quai de l'École, dans un vaste hangar appartenant à M. Emile Leroux, propriétaire, et loué à divers négociants pour dépôt de marchandises.

Grâce à la promptitude des secours organisés par l'École de cavalerie, ce sinistre n'a pas pris les proportions que l'on pouvait redouter. Réduits à leurs propres forces et impuissants à arrêter seuls le feu dans des masures en partie construites en planches, les arçonnières de l'École, sous la direction de leurs officiers, ont fait une tranchée et préservé ainsi un vieux et immense bâtiment qui date de plus de deux siècles et est rempli de fourrages.

Quarante mètres environ de hangar ont été détruits, ainsi qu'un petit logement, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage en mansarde, occupé par les époux Davoine. Ces deux vieillards ont couru les plus grands dangers : âgés et sourds, on a eu beaucoup de peine à pouvoir arriver jusqu'à eux. Ils ont cependant été sauvés; mais leur mobilier et quelques valeurs au porteur, composant leur fortune, ont été perdus.

Suivant de nouveaux renseignements, 220 fr. sur 250 ont été retrouvés, sous les décombres, par M. le commissaire de police et M. le maréchal-des-logis de gendarmerie.

Comme toujours, la police et la gendarmerie sont arrivées au commencement de l'incendie.

Toutes les autorités civiles et militaires de notre ville étaient sur les lieux du sinistre : M. le général L'Hôte, M. le colonel Jacquemin, les officiers du cadre, M. le capitaine de gendarmerie, M. de la Vèze, procureur de la République, M. Mordret, président du tribunal civil, M. Lédemé, substitut, et M. le Maire de Saumur. Au premier cri : Au feu! les Frères de la doctrine chrétienne et plusieurs membres du clergé étaient également accourus pour porter secours.

Notre honorable Maire a pu se rendre compte, par lui-même, du peu de ressources que présentait sa compagnie de sauvetage. Le rappel a langui, et quand le tambour et le clairon ont donné l'alarme, le feu avait déjà été circonscrit dans son foyer par les travailleurs de l'École. Lorsque les pompes sont arrivées, on s'est aperçu que les seaux manquaient. Ou bien c'est un oubli, ce qui

est admissible, puisque nos sauveteurs n'ont pu encore se réunir pour l'exercice des pompes et pour apprendre à en connaître le matériel, ou bien, en trop petit nombre au dépôt de leurs pompes, ils n'ont pu amener tout ce qui leur était nécessaire. La pompe seule du théâtre a fonctionné; les autres n'ont pas été mises en batterie.

Les habitants se sont portés en foule au quai de l'École, et tout ce concours est devenu inutile en présence du manque de matériel. Naturellement, les réflexions de chacun allaient leur train. On voyait bien les sauveteurs à leur poste, mais personne pour les commander, ou du moins les directeurs, sous-directeurs et chefs de sections n'ayant aucun insigne de leur grade, ne pouvaient être reconnus dans l'obscurité, et il leur était difficile de donner des ordres.

A quatre heures, tout était éteint; les habitants du quartier Saint-Nicolas se sont félicités d'avoir eu les secours des deux escadrons de l'École de cavalerie, de la garnison du château, et aussi du calme complet de l'atmosphère.

Dieu nous préserve de sinistres au centre de la ville; car, dans les circonstances actuelles, on ne sait quelles pourraient en être les conséquences. L'expérience faite ce matin de la nouvelle création saumuroise n'est pas satisfaisante, et ne peut inspirer confiance à notre municipalité et à la population.

M. l'Architecte de la ville s'était mis à la disposition de M. le Maire pour prendre ses ordres et lui communiquer son avis en cas de besoin.

M. le Sous-Préfet de Saumur, retenu à Paris par suite de la mort de M. le général Foltz, son père, ne pouvait se trouver à l'incendie des époux Davoine. M. Lambert-Lesage, conseiller d'arrondissement, représentait M. le Sous-Préfet en son absence.

Nous donnerons, demain, un extrait du registre des délibérations du Conseil municipal relatif à la compagnie de sauvetage.

La Bohalle. — Une tentative de parricide a été commise dimanche dernier, 8 juillet, vers neuf heures du soir, à la Bohalle, canton des Ponts-de-Cé, sur la personne de M. Mathurin Gendron, âgé de 62 ans, cultivateur à la Bohalle, par François Gendron, son fils, âgé de 34 ans.

Gendron père était dans les marais à charger une charrette de fourrages, lorsque, vers neuf heures du soir, son fils François, qui s'était embusqué derrière une haie, lui tira un coup de fusil à une distance de 15 à 20 mètres.

Gendron père fut atteint à la figure et à la poitrine; mais, malgré de graves blessures, il n'est pas en danger de mort.

L'assassin a été immédiatement arrêté; la justice informe.

L'arme dont le meurtrier s'est servi est un fusil de braconnier, dit fusil brisé, se démontant en trois pièces.

Gendron fils aurait commis le crime parce que Gendron père n'aurait pas voulu lui donner ou lui prêter une somme d'argent qu'il lui demandait.

(Journal de Maine-et-Loire.)

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

Une personne qui arrive de Montbazou nous apprend qu'une nouvelle explosion vient d'avoir lieu ce matin à la poudrière du Ripault; il y aurait eu, paraît-il, un homme tué et un autre très-grièvement blessé. On ne nous a pas dit à quelle cause on attribue ce sinistre.

Sablé. — Un accident est arrivé samedi aux mines des Sauneries, qui sont fort profondes; l'une des dernières galeries qui ont été creusées se trouve à une profondeur de plus de cent mètres.

La pioche des mineurs, dit la Sarthe, a mis à jour un réservoir souterrain; on a construit pour le vider, dans le puits de descente, une sorte d'ascenseur, en forme de tenue, établi sur des rails. Cet ascenseur, suspendu par un câble, est mis en mouvement par une machine à vapeur.

Samedi, dans la soirée, au moment où la tonne remontait pleine d'eau, et était arrivée à la moitié de son parcours, la poignée en fer qui la fixait au câble vint à se rompre; la tonne glissa sur les rails et descendit alors, comme on peut facilement se l'imaginer, avec une rapidité vertigineuse.

Arrivée près de la galerie où travaillent les mineurs, elle heurta le cercle de fer qui soutient la voûte, à l'entrée du puits, et le choc fut tellement violent que le cercle se brisa. Un éclat, projeté avec une violence inouïe, atteignit l'un des mineurs, le sieur Brossard, par derrière la tête.

Une partie de la boîte osseuse du crâne fut brisée, et le malheureux, enlevé par la secousse, alla tomber dans le réservoir.

Le fils du sieur Brossard travaillait à quelques mètres de là : il s'élança au secours de son père.

Son empressement devait rester inutile, l'infortuné mineur avait été tué raide.

Brossard était âgé de 38 à 39 ans. Il habitait le Port-de-Juigné. Il laisse une veuve et deux enfants en bas âge.

Son père avait été tué, il y a quelques années, dans ces mêmes mines.

Faits divers.

On écrit de Villeneuve-sur-Lot :

« Un triste accident vient d'arriver près de Pujols : pendant que ses parents travaillaient aux champs, un petit garçon de quatre à cinq ans se mit à l'ombre d'une haie pour se reposer; s'étant assis près d'un pied de belladone, il mangea de ses fruits rouges qu'il prit sans doute pour des cerises. Il ne tarda pas à s'endormir, pour ne plus se réveiller; car, lorsque son père et sa mère vinrent pour le chercher, il était mort. »

On annonce un singulier mariage à Paris. Le futur est un vieillard de 84 ans, qui a laissé ses jambes en Russie, et qui, depuis 1842, ne sort plus que traîné dans une petite voiture. La future est une fort jolie veuve de 22 ans, dont la dot est évaluée à 25,000 livres de rente. Les deux fiancés ont nom : le duc d'Arles et M^{me} veuve Tirard.

Dernières Nouvelles.

Paris, 12 juillet, 9 h. 10, matin.

L'Officiel publie un mouvement comprenant cinq nominations de sous-préfets et cinq nominations de maires.

On annonce le prochain passage du Danube par l'armée roumaine.

La garde impériale turque est partie de Schumla.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Chronique Financière.

Bourse du 11 juillet 1877.

La grève des recettes générales continue; elles n'achètent que 2,000 fr. de 3 0/0 et 13,000 fr. de 5 0/0, c'est à peu près le 1/6 de ce qu'elles prenaient l'année dernière à pareille époque. L'ouverture est faible, elle s'est faite à 69.70 sur le 3 0/0 et 106.60 sur le 5 0/0. La réaction ne s'arrête qu'à 69.45 et 106.50; les syndicats interviennent alors et l'étroitesse du marché leur permet de relever en clôture sans trop d'efforts le 3 0/0 à 69.90 et le 5 0/0 à 106.82 1/2. Les écarts des primes se maintiennent assez tendus. On n'annonce pas encore l'émission de l'emprunt de 60 millions de la ville de Naples; ses concessionnaires auraient-ils compris qu'un accueil plus glacial encore que celui fait à l'emprunt portugais est réservé à leur souscription? La Banque de Paris est l'objet de demandes suivies au comptant. La hausse un instant interrompue sur le Crédit foncier est poussée avec une nouvelle vigueur; on finit à 690, en hausse de 20 francs. Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français subissent une réaction de 2 fr. 30 à 5 fr.; les Charentes sont en baisse nouvelle à 175. Le contre-coup de la baisse des actions des Compagnies anglaises du Gaz se fait sentir sur le Gaz parisien, il perd 10 fr. à 1,260.

(Correspondance universelle.)

BAINS DE MER DES SABLES-D'OLONNE.

Saison 1877, ouverture 1^{er} juillet.

A l'occasion de l'ouverture de la saison des bains, la Compagnie de la Vendée délivrera dans toutes les stations de son réseau des billets aller et retour avec réduction de 40 p. 100

Ces billets seront valables pendant dix jours.

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches
en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

4 fr. par AN. **4 fr.** par AN.

PRIME GRATUITE
MANUEL DES CAPITALISTES
Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

FER QUÉVENNE. (Voir aux annonces.)

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN
PARIS, 1875 et 1876. Médaille d'argent. Médaille d'Or.



Plusieurs Mentions et Médailles de 2^e classe
16 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, 3,000 CERTIFICATS d'Agriculteurs, de Présidents de Comices agricoles, etc.
Recettes saines et abondantes, 45 FR. PAR HECTARE.
Nous engageons tous les cultivateurs, à ne faire aucune semence en plantation, en grande ou petite culture, avant d'avoir lu la brochure expédiée franco par le fabricant de l'ENGRAIS BOUTIN Guide pratique des divers travaux de chaque mois.
S'adr. à M. James BOUTIN, 96, avenue des Ternes, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

GOUTTE ET RHUMATISMES
Depuis 1835, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux **Goutte** et les **Rhumatismes aigus ou chroniques**, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de Valenciennes, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie.
Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 Juin 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET 1877.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	69 90	05		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	685	20		Canal de Suez	648 75		1 25
4 1/2 %	100 25		95	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	645	10		Crédit Mobilier esp.	480		10
5 %	106 80		10	Crédit Mobilier	128 75		1 25	Société autrichienne.	475	5	
Obligations du Trésor, t. payé.	500			Crédit foncier d'Autriche	465			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	930			Charentes, 500 fr. t. p.	175		5	Orléans	327 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502 50	50		Est	615		5	Paris-Lyon-Méditerranée.	325		
— 1865, 4 %	515	3		Paris-Lyon-Méditerranée	1015			Est	323		
— 1869, 3 %	390		4	Midi	760		5	Nord	329 25		
— 1871, 3 %	368			Orléans	1047 50		2 50	Ouest	326		
— 1875, 4 %	492		3	Paris-Lyon-Méditerranée	680		6 25	Midi	326		
— 1876, 4 %	482		2	Vendée, 500 fr. t. p.	1260		7 50	Charentes	227 50		
Banque de France	3060			Compagnie parisienne du Gaz.	1260			Vendée	137 50		
Comptoir d'Escompte.	677 50	7 50		C. gén. Transatlantique	450		1 25	Canal de Suez	530		
Crédit agricole, 200 f. p.	312 50	2 50									
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 Juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	9 — 1 —	1 — 36 —	4 — 10 —	7 — 15 —	10 — 37 —
---	---------	----------	----------	----------	-----------

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-matin.	8 — 21 —	9 — 40 —	12 — 40 —	4 — 44 —	10 — 28 —
---	----------	----------	-----------	----------	-----------

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 10.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE PERDOUX, EUGÈNE.

Aux termes d'un jugement rendu d'office, par le tribunal de commerce de Saumur, le 11 juillet 1877, enregistré, le sieur Perdox, Eugène, marchand de rouennerie et mercerie au bourg de Saint-Lambert-des-Lèves, a été déclaré en état de faillite ouverte; M. Lemoine a été nommé juge-commissaire, et M. Gustave Doussain, expert-comptable à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier,
L. BONNEAU.

(374)

Etudes de M^{rs} PITON, commissaire-priseur à Saumur, et BOURASSEAU, huissier à Doué.

VENTE MOBILIÈRE
PAR SUITE DE SAISIE.

Le samedi 14 juillet 1877, à midi, sur la place de la Bilange, à Saumur, il sera procédé, par le ministère de M^r Piton, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères des meubles et objets mobiliers saisis sur les époux Cholet-Foyer, demeurant à Saumur, à la requête des héritiers de feu M. Alexandre Aumont, de Doué.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, oreillers, traversins, tables, tables de nuit, chaises, chemises, linge et effets, deux armoires, quantité de batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

COMMUNE DE SOMLOIRE.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Somloire prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Somloire, le dimanche 5 août 1877, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

1 ^o 3929 mètres courants de terrassements.	1,406 f. 28
2 ^o 3929 mètres courants d'empièvements, y compris l'entretien.	6,555 93
3 ^o Travaux d'art.	341 94
Total.	8,304 f. 15

Les devis et cahiers des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voier du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voier de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Rue Saint-Jean,
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
LE THÉÂTRE DE LA POUPÉE
MODÈLE, avec plusieurs décors en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

La MAISON MURAY, chemisier, rue Saint-Jean, 41, à Saumur, demande des ouvrières. Bonnes rétributions. (365)

M. ANJUBAULT
DENTISTE
Sera à SAUMUR les 15 et 16 de chaque mois, rue des Pâliers, 8

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire.
Bons appointements.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUCHE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils

portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.
Exiger la signature d'Albespeyres.
Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^{rs} Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.
Exiger sur chaque boîte la signature B^{rs} Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempez 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.
Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.
Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUCHE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes **Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN** sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

Acroté du sang.	Age critique, retour d'âge.	Aigreurs.	Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.	Apoplexie, coup de sang.	Asthme.	Bile, maladies bilieuses.	Bourdonnements d'oreilles.	Bronchite, rhume, catarrhe.	Catarrhe pulmonaire, vésical.	Cauchemar.	Clous, furoncles.	Constipations, échauffement d'intestins.	Couches (suite de).	Convalescence difficile.	Crachement de sang.	Dartres, maladies de la peau.	Débilité, faiblesse générale.	Démangeaisons.	Digestions laborieuses.	Echauffement de la poitrine, des intestins.	Engorgements.	Engourdissements.	Epilepsie, haut mal, mal caduc.	Erysipèles (disposition aux).	Etouffements.	Faiblesse.	Fèvres intermittentes.	Flatosités, vents, gaz, coliques ventueuses.	Flueurs blanches.	Foie (maladies chroniques du).	Gale (suite de la).	Gastralgie.	Glaire, affections glaireuses.	Glandes.	Goutte, rhumatisme gouteux.	Gravelle.	Hypochondrie.	Hypochondrie, spleen, mélancolie.	Hystérie, vapeurs.	Indigestions (disposition aux).	Inflammation chronique des intestins de la poitrine.	Insomnie, mauvais sommeil.	Jaunisse, ictere.	Lait répandu, maladies lactées.	Maux de tête, céphalalgie.	Migraine.	Névralgies.	Obstructions internes.	Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.	Palpitations.	Paralysies.	Pituites.	Rachitisme, enfants noués.	Règles ou flux menstruel (retard, difficultés des).	Rhumatismes, douleurs, fraîcheurs.	Rhumes négligés.	Sciaticque, goutte sciaticque.	Scrofules, écoulements, humeurs froides.	Sevrage.	Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.	Suppuration d'oreille.	Tiraillements d'estomac, déhancements.	Ulcères, plaies suppurantes.	Varices ulcérées.	Vers intestinaux.	Vertiges.	Vapeurs nerveuses.
-----------------	-----------------------------	-----------	--	--------------------------	---------	---------------------------	----------------------------	-----------------------------	-------------------------------	------------	-------------------	--	---------------------	--------------------------	---------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------	-------------------------	---	---------------	-------------------	---------------------------------	-------------------------------	---------------	------------	------------------------	--	-------------------	--------------------------------	---------------------	-------------	--------------------------------	----------	-----------------------------	-----------	---------------	-----------------------------------	--------------------	---------------------------------	--	----------------------------	-------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------	-------------	------------------------	---	---------------	-------------	-----------	----------------------------	---	------------------------------------	------------------	--------------------------------	--	----------	---	------------------------	--	------------------------------	-------------------	-------------------	-----------	--------------------

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis.

AMER PICON

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRÈS à VIENNE
DANS TOUS les CAFÉS
Entrepris géo^l p^r la France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSEILLE

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le **Topique Portugais** de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Saumur, chez M. ROUXEL, glycéro-phénique, Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phénique, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'orange et Sel Brucien, pour guérir les engelures en deux heures.

DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.